



## Égalité, lutte contre le racisme et la xénophobie et travailleurs LGBTI

### **Objectif de ce document :**

- Informer l'EB-148 des activités de l'ISP en matière d'égalité et sur les questions touchant la communauté LGBTI depuis la dernière réunion du Conseil exécutif en 2015 ; et
- Informer l'EB-148 des actions proposées pour 2016.

### **Voir également :**

- ✓ Section 9 du Programme d'action et réunion EB-147 du Conseil exécutif de l'ISP ;
- ✓ Procès-verbal de la réunion du WOC, 25-26 mai 2015.

**Contexte :** Les conclusions du WOC 2015 peuvent être réparties en quatre grandes catégories :

- Gouvernance mondiale et politiques de genre ;
- Politiques de l'ISP sur l'égalité entre hommes et femmes et l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité ;
- Droits syndicaux et égalité pour les travailleuses ;
- Travail de coalition entre l'ISP et les mouvements syndicaux et féministes internationaux.

### **Débat :**

#### Genre :

**Gouvernance mondiale et politiques de genre :** CSW60, l'accent étant mis sur l'autonomisation économique des femmes. ISP et CSI, IE, ITF – comme chaque année, une approche conjointe. En 2016, nous aspirons à une reconnaissance accrue du rôle des syndicats en tant que défenseurs des droits des femmes, tant sur le lieu de travail que dans la société, et nous nous concentrerons sur deux messages clés :

- Les femmes cherchent à se syndiquer pour une raison majeure, à savoir leur propre autonomisation sociale et économique, **à travers l'organisation et la négociation collective en vue de s'assurer un travail décent**. 70 millions de femmes dans le monde sont représentées par des syndicats.
- Dès lors, les syndicats sont des parties prenantes et des acteurs de premier plan en vue d'assurer la réalisation de tous les objectifs de développement durable d'ici 2030, et les services publics essentiels, y compris l'eau, l'assainissement, la santé et l'éducation, doivent être exclus des partenariats public-privé et des accords financiers et commerciaux mêlés, étant donné que ces initiatives s'accompagnent de répercussions particulièrement négatives pour les droits sociaux des femmes. **Les modèles de justice fiscale et d'imposition progressive** peuvent fournir une base alternative solide au profit des politiques publiques requises pour parvenir à l'égalité des genres.

Quelque 180 représentants issus d'un large éventail de syndicats dans le monde participeront à l'événement cette année. L'ISP s'apprête à envoyer 20 délégations de poids, y compris des représentants des affiliés d'Afrique, d'Asie, d'Europe et de la région Inter-Amériques. Juneia Batista, présidente du WOC, faisait partie de la délégation représentant le gouvernement brésilien, qui a permis au mouvement syndical de participer aux réunions officielles et ainsi de mieux se faire connaître et renforcer son influence. L'ISP et la coalition WILF/MADRE/AEDIDH/CSI ont organisé un

événement intitulé « Les femmes arabes et le droit humain à la paix », qui a permis aux leaders des mouvements syndicaux et sociaux des pays arabes d'exprimer leurs points de vue sur la paix en tant que droit humain. La promotion de la paix et de la justice, qui fait partie de l'objectif de développement durable n° 16, n'est possible que si nous réalisons également nos objectifs dans le domaine de la représentation et des droits égaux pour les femmes, notamment les syndicats indépendants et l'accès à des services publics de qualité.

**Politiques de l'ISP sur l'égalité entre hommes et femmes et l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité :** Le travail croissant de l'ISP dans ce secteur et ses objectifs visant à l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité introduisent un défi de taille, à savoir de promouvoir l'égalité entre hommes et femmes et d'intégrer une approche sectorielle dans les structures dédiées aux femmes. Nous nous baserons dans un premier temps sur la région Inter-Amériques afin de créer des profils de secteurs selon le sexe (main-d'œuvre, syndicalisation et leadership). Nous avons commencé à intégrer les questions de l'eau et du genre à la campagne du 8-22 mars et l'ISP a contribué au Rapport 'Équité de genre et eau' sur le droit à l'eau potable à l'attention de la Rapporteuse spéciale du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (*Gender Equity and Water Report on the Right to Drinking Water for the Special Rapporteur of the Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights*), appuyant son opinion sur la situation de l'Inde, du Kenya, de l'Argentine et de l'Équateur. Dans le contexte des campagnes mondiales de l'ISP, il sera nécessaire de développer plus avant le concept de services publics sensibles au genre et de justice fiscale en tant que droit humain pour les femmes, à titre de contribution en vue du Congrès mondial de l'ISP en 2017 et d'aborder les thèmes prioritaires et le plan d'action en tenant compte de la dimension de genre.

**Droits syndicaux et égalité pour les travailleuses :** Suite à la décision du WOC de promouvoir le recours aux mécanismes de contrôle de l'OIT afin de défendre les droits des travailleuses et leurs acquis dans le domaine de l'égalité salariale et la discrimination non fondée sur le genre en milieu professionnel, la Public Service Alliance of Canada (PSAC) a soumis à la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations ses observations au sujet de la mise en œuvre des conventions nos 100 et 111 au Canada. En 2016, nous identifierons un certain nombre de pays clés en vue de soumettre des observations à l'appui du calendrier régulier de l'OIT, la date butoir étant fixée au 1<sup>er</sup> septembre. En 2015, le Conseil d'administration de l'OIT a finalement accepté d'examiner une nouvelle convention sur la violence en milieu professionnel, couvrant également la violence fondée sur le genre, à l'occasion de la Conférence internationale du Travail (CIT) en 2018. L'ISP a consulté ses membres et formulé des propositions au sujet du contenu de la nouvelle convention selon une approche sectorielle. Un événement important d'ici à 2019 sera la célébration du 100<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de l'OIT, à l'occasion duquel seront organisés divers dialogues tripartites sur la question de l'avenir du travail. Ces dialogues présenteront également une dimension sexospécifique et se concentreront sur l'avenir du travail des femmes. L'ISP va devoir faire pression afin de pouvoir prendre part au débat et soumettre des propositions en vue de mettre en lumière les travailleuses de la fonction publique. A l'occasion du 8 mars, le principal thème de campagne était l'équité salariale, appuyant la ratification/mise en œuvre de la convention n° 100 de l'OIT, en lien avec les ODD et le droit humain à l'eau.

#### **Travail de coalition entre l'ISP et les mouvements syndicaux et féministes internationaux**

- L'*International Observatory of Human Right to Peace-IOHRP* et la *Spanish Society for International Human Rights Law - SSIHLPE* collaborent afin de renforcer la résolution des NU sur le droit humain à la paix.
- DV@Network s'intéresse à l'incidence de la violence conjugale sur le lieu de travail en appliquant une approche à grande échelle.
- ActionAid, développe le concept de services publics sensibles au genre et l'intègre aux efforts de l'ISP sur l'accès universel à des services publics de qualité.

Lutte contre le racisme et la xénophobie : voir le compte-rendu du bureau régional Inter-Amériques.

LGBTI : A l'occasion d'Euro Pride 2016, qui se tiendra à Amsterdam, le Pink Network de FNV s'apprête à organiser une Conférence syndicale sur Euro Pride les 4 et 5 août 2016, marquant ainsi un nouveau pas en avant sur la question des droits syndicaux de la communauté LGBTI. Conformément aux indications du bureau régional Inter-Amériques, l'ISP prendra part à cet événement.

**Incidence budgétaire** : Néant

**Étapes suivantes :**

- Aborder la question de la fiscalité selon une démarche soucieuse d'équité. Séminaire mondial Fiscalité & Genre à Londres en juillet 2016 ;
- Soumission des observations des syndicats sur les conventions de l'OIT n<sup>os</sup> 100/111/156 d'ici le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

**Il est recommandé à l'EB-148 de :**

<b>1. APPROUVER l'approche syndicale de la CSW60 et son suivi à venir avec les gouvernements et le mouvement social ;</b>	<b>OUI / NON</b>
<b>2. APPROUVER l'approche soucieuse d'équité en matière de travail sectoriel et de campagnes ;</b>	<b>OUI / NON</b>
<b>3. EXIGER de l'OIT la pleine intégration de l'ISP dans le cadre du Centenaire de l'OIT sur les femmes au travail ainsi qu'un soutien en vue de sa formation aux mécanismes de contrôle de l'OIT ;</b>	<b>OUI / NON</b>
<b>4. APPROUVER le travail de coalition de l'ISP ;</b>	<b>OUI / NON</b>
<b>5. APPROUVER la participation de l'ISP à Euro Pride 2016.</b>	<b>OUI / NON</b>

**Documents connexes :**

- [http://www.ilo.org/global/standards/applying-and-promoting-international-labour-standards/committee-of-experts-on-the-application-of-conventions-and-recommendations/WCMS\\_447697/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/global/standards/applying-and-promoting-international-labour-standards/committee-of-experts-on-the-application-of-conventions-and-recommendations/WCMS_447697/lang--fr/index.htm)